

SUBJECT: OTTAWA PUBLIC LIBRARY – 2025 BUDGET ESTIMATES

**OBJET : BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D’OTTAWA : PRÉVISIONS
BUDGÉTAIRES DE 2025**

Council 11 December 2024

Conseil 11 décembre 2024

**Submitted on December 11, 2024 by Matthew Luloff, Chair, Ottawa Public Library Board and Sonia Bebbington, Chief Librarian and Chief Executive Officer /
Soumis le 11 décembre 2024 par Matthew Luloff, Président, Conseil d’administration de la Bibliothèque publique d’Ottawa et Sonia Bebbington, Bibliothécaire en chef et Directrice générale**

*Contact person/Personne ressource: Anna Basile, Deputy CEO and Division Manager, Corporate Services/Directrice générale adjointe et Directrice, Services organisationnels
(613) 580-2424 x32335, Anna.Basile@BiblioOttawaLibrary.ca*

Ward/Quartier : CITY WIDE

REPORT RECOMMENDATION

That Ottawa City Council approve the Ottawa Public Library Board 2025 Draft Operating and Capital Budgets.

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Conseil municipal approuve le budget de fonctionnement et d’immobilisations provisoire 2025 du Conseil d’administration de la Bibliothèque publique d’Ottawa.

BACKGROUND

As per the *Public Libraries Act*, the Ottawa Public Library (OPL) Board is required to “...submit to the appointing council, annually on or before the date and in the form specified by the council, estimates of all sums required during the year ...” Final budget approval is granted by Ottawa City Council (Council).

At its meeting of September 18, 2024, Council approved budget directions and timelines to guide City of Ottawa (City) departments, local boards, and commissions in the

development of the 2025 budget. In 2025, OPL will receive its budget allocation based on the individual pro-rated share of the tax target of 2.9 percent and any assessment growth, estimated at 1.5 percent of current taxation for 2024. In 2025, the OPL share of these combined revenues is \$2.715M.

The purpose of this report is to table the 2025 draft budget with Council for deliberation and final consideration at the December 11, 2024 meeting.

DISCUSSION

2025 Draft Budget

The 2025 Draft Budget request represents an increase of \$2.715 million and an increase of 54 Full Time Equivalent (FTE) over the 2024 net requirement. Document 1, Table 1 summarizes OPL's proposed 2025 Draft Operating allocation. This represents \$1.895M for Central Library human resource requirements. In alignment with the Board-approved Service Model for the Central Branch at Ādisōke, 54 new FTEs will be required in 2025 to allow for both development of the associated job descriptions (as required) and for recruitment, onboarding, and training in Q4. Additional funding for the full calendarization of FTEs will be requested through the 2026 budget process. This approach supports operational readiness for the new facility in line with budget directions and demonstrates prudent fiscal management of taxpayer funds.

Proposed 2025 Draft Capital Allocation

The 2025 Draft Capital program request is \$9.105M and includes library capital projects, lifecycle, accessibility requirements, and development charge funding of \$4.940M. As part of the capital allocation, OPL staff are recommending a one-time withdrawal from the Library Reserve to fund, in part, the provision of Furniture, Fixtures, and Equipment (FF&E) for the Central branch at Ādisōke. For the same purpose, a further \$500K is requested through the realignment of previously existing capital authorities. The OPL-funded portion of the proposed 2025 Capital Program is \$3.1M. In total, this amount is within the prescribed capital allocation including all one-time transfers from the Library Reserve. Document 1, Table 2, summarizes OPL's proposed 2025 Draft Capital Budget.

FINANCIAL IMPLICATIONS

The financial implications are as noted throughout Document 1 - Ottawa Public Library Report to the Board on the 2025 Draft Operating and Capital Budget Estimates and Four-Year Capital Forecast report.

LEGAL IMPLICATIONS

There are no legal impediments to implementing the recommendations in this report.

COMMENTS BY THE WARD COUNCILLOR(S)

This is a City-wide report.

CONSULTATION

Consultation has occurred on specific initiatives, as may have been provided to the Board via other reports, in advance of the budget submission.

Consultation was undertaken with the City of Ottawa's Finance and Corporate Services (FCS) department, and the Recreation, Culture, and Facility Services (RCFS) department.

No public consultation on the budget has taken place to date. Public consultation will take place as per the City's process: members of Council will seek public input prior to budget tabling through Councillor-led engagement sessions or other means as determined by the individual Councillor. OPL staff have offered to all Council members to be present at budget consultation sessions in their community, and have been invited to participate in some of these sessions.

In addition, members of the public can submit feedback directly to OPL via email at BudgetOPLBPO@bibliootawalibrary.ca. Following the tabling of the budget, all public feedback will be shared with the Board prior to the December 3 meeting to aid in deliberations and decisions.

ACCESSIBILITY IMPACTS

Accessibility to Library services will be increased if the recommendations of this report are approved. Accessibility barriers will be reduced as a result of the adoption of increased funding for accessibility initiatives associated with capital funding.

ENVIRONMENTAL IMPLICATIONS

There are no environmental implications in implementing the recommendations in this report.

RISK MANAGEMENT IMPLICATIONS

There are risks inherent in the annual budget process, including:

Balanced Priorities - Each budget must consider affordability alongside resource capacity to undertake the work and projects described. The recommendations in this report are a realistic approach to balance these considerations using both new funding and internal efficiencies. Further, planned spending in 2025 proposes a reasonable distribution of investments across the system and among strategic priorities.

Service provision at the Central branch – The funding strategy for human resource requirements in 2025 requires significant financial investment in 2026, with cost-of-living allowances anticipated to exceed OPL’s historical annual base budget increase.

Central branch Furniture, Fixtures, and Equipment – The inability to secure funding via Library Reserves in 2025 creates risks for a successful opening of the Central branch and an inability to achieve the Board-approved Priority. If use of the Library Reserve is not approved, staff will be required to adjust the budget to reassign capital allocations in 2025, and to reassess existing capital allocations. The recommended financial strategy addresses this funding pressure in alignment with the Board-approved Financial Framework.

Facility and Technology Investments – Continued funding for small scale facility and technology upgrades and lifecycle replacements helps to control the growth of asset maintenance funding gaps while ensuring quality customer service and help to reduce the risk of closures or other interruptions in service.

Cost of Living Allowance (COLA) – This mandatory funding pressure represents the majority of OPL’s annual budget increase. With human resource requirements increasing 2025 for the Central branch and again in 2028 for the opening of the Riverside South branch, COLA represents an increasingly higher proportion of OPL’s annual base budget increase.

User Fees – Incremental adjustments to user fees ensure that OPL’s cost recovery approach remains accurate and consistent, and that non-resident fees for Library services are comparatively fair and reflective of tax rate contributions to Library services by taxpayers in the city of Ottawa.

RURAL IMPLICATIONS

There are no rural implications to implementing the recommendations in this report.

TECHNOLOGY IMPLICATIONS

The continued upgrade of technology assets such as check-out units will become possible upon the approval of the recommendations of this report. A proactive technology lifecycle plan helps reduce unexpected downtime, keeps software and hardware current, and aids in forecasting yearly budget needs. By comparison, a reactive strategy would require a larger investment as system performance gradually deteriorates and/or parts can no longer be sourced.

TERM OF COUNCIL PRIORITIES

As an agency of the City of Ottawa, the draft OPL 2025 Budget presented in this report is aligned with the City of Ottawa strategic priorities for the 2023-2026 Term of Council, including supporting a city that is “more liveable for all” and “has a diversified and prosperous economy.”¹ The Library’s services and partnerships support access to resources for wellbeing and recreation, reduce social isolation, and contribute to poverty reduction by promoting literacy.

SUPPORTING DOCUMENTATION

- Document 1 Ottawa Public Library Report to the Board on the 2025 Draft Operating and Capital Budget Estimates and Four-Year Capital Forecast
- Document 2 Ottawa Public Library 2025 Draft Operating and Capital Budget Book

DISPOSITION

Draft budget estimates for Ottawa Public Library are forwarded to City Council for tabling on November 13, 2024, and further consideration December 11, 2024 as part of the budget process.

¹ City of Ottawa. “Council ratifies its priorities for 2023 to 2026.” <https://ottawa.ca/en/city-hall/city-news/newsroom/council-ratifies-its-priorities-2023-2026>

**OBJET : BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA : PRÉVISIONS
BUDGÉTAIRES DE 2025**

SUBJECT: OTTAWA PUBLIC LIBRARY – 2025 BUDGET ESTIMATES

Conseil le 11 décembre 2024

Council 11 december 2024

**Soumis le 11 décembre 2024 par Matthew Luloff, président, Conseil
d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa et Sonia Bebbington,
bibliothécaire en chef/directrice générale / Submitted on December 11, 2024 by
Matthew Luloff, Chair, Ottawa Public Library Board and Sonia Bebbington, Chief
Librarian/Chief Executive Officer**

*Personne ressource/Contact person : Anna Basile, Directrice adjointe et Directrice,
Services organisationnels/Deputy CEO and Division Manager, Corporate Services
(613) 580-2424 x32335, Anna.Basile@BiblioOttawaLibrary.ca*

Quartier/Ward : À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

**Que le Conseil municipal approuve le budget provisoire 2025 de la Bibliothèque
publique d'Ottawa, ainsi que le retrait de deux millions de dollars du fond de la
réserve de la Bibliothèque et la réaffectation de 500,000 dollars de commandes
d'investissement existantes, et que décrit dans le présent rapport**

REPORT RECOMMENDATION

**That City Council approve the 2025 Draft Budget for Ottawa Public Library,
including a total of \$2M from the Library Reserve Fund, and the repurposing of
\$500K in existing capital orders, as further described in this report.**

CONTEXTE

Conformément à la *Loi sur les bibliothèques publiques*, le conseil d'administration (C.A.) de la Bibliothèque publique d'Ottawa (BPO) doit « ... [présenter] chaque année au conseil municipal ou de comté responsable des nominations, dans la forme et au plus tard le jour fixés par ce dernier, les prévisions de toutes les sommes nécessaires au cours de l'année ». L'approbation budgétaire finale relève du Conseil municipal d'Ottawa (le Conseil).

À sa réunion du 18 septembre 2024, le Conseil a approuvé les orientations budgétaires et échéanciers qui guideront les directions générales de la Ville d'Ottawa (la Ville), les conseils locaux et les commissions dans l'élaboration de leur budget 2025. L'allocation budgétaire de la BPO sera calculée au prorata de sa part des recettes fiscales ciblées de 2,9 % et de la hausse de l'évaluation foncière, estimée à 1,5 % des recettes actuelles. En 2025, la part de ces recettes combinées sera, pour la BPO, de 2,715 M\$.

Le présent rapport vise à soumettre au Conseil le budget provisoire 2025 en vue de son examen et de son approbation à la réunion du 11 décembre 2024.

ANALYSE

Budget provisoire 2025

Le budget provisoire 2025 représente une hausse de 2,715 M\$ et un ajout de 54 équivalents temps plein (ETP) par rapport aux besoins nets de 2024. Le budget de fonctionnement provisoire est résumé au tableau 1 du document 1. Du montant total, 1,895 M\$ servira à la dotation en personnel de la Bibliothèque centrale. Conformément au modèle de service approuvé par le C.A. pour la Bibliothèque centrale à Ādisōke, il faudra 54 ETP de plus en 2025 pour rédiger les descriptions des postes à pourvoir (en fonction des besoins) et assurer le recrutement, l'accueil et la formation au quatrième trimestre. D'autres fonds seront demandés pour établir le calendrier lors du processus budgétaire 2026. Cette façon de faire permettra d'assurer la préparation opérationnelle de la nouvelle installation dans le respect des orientations budgétaires et garantira une gestion prudente des deniers publics.

Budget d'immobilisations provisoire 2025

Le budget d'immobilisations provisoire 2025, qui s'élève à 9,105 M\$, couvre les projets d'immobilisations, le cycle de vie, l'efficacité énergétique et l'accessibilité, et comporte une enveloppe de 4,940 M\$ provenant des redevances d'aménagement. Pour ce budget, le personnel de la BPO recommande un retrait unique dans le fonds de réserve pour financer en partie l'achat du mobilier, des accessoires fixes et de l'équipement pour la Bibliothèque centrale à Ādisōke. On demande aussi un montant supplémentaire de 500 000 \$ pour ce poste issu de la réorganisation des autorisations antérieures. La part du budget d'immobilisations provisoire financée par la BPO totalise 3,1 M\$. Ce montant fait partie de l'enveloppe allouée pour les immobilisations, y compris le transfert du fonds de réserve. Le budget d'immobilisations provisoire est résumé au tableau 2 du document 1.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Les répercussions financières sont expliquées dans le document 1, « Rapport de la Bibliothèque publique d'Ottawa présenté au C.A. concernant les estimations budgétaires provisoires de fonctionnement et d'immobilisations 2025 et les prévisions d'immobilisations sur quatre ans ».

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Aucune entrave d'ordre juridique n'est associée à la mise en œuvre de la recommandation du présent rapport.

COMMENTAIRES DU OU DES CONSEILLERS DE QUARTIER

Le présent rapport concerne l'ensemble de la Ville.

CONSULTATIONS

Des consultations ont eu lieu sur certaines initiatives, comme il a pu être communiqué au C.A. dans d'autres rapports préalables au dépôt du budget.

On a consulté la Direction générale des finances et des services organisationnels et la Direction générale des loisirs, de la culture et des installations de la Ville d'Ottawa.

Il n'y a eu encore aucune consultation publique sur le budget. Les consultations se dérouleront selon le processus de la Ville : avant le dépôt du budget, les membres du Conseil tiendront des séances ou opteront pour d'autres moyens, à leur discrétion, pour obtenir l'avis de la population. Les membres du personnel de la BPO ont proposé aux membres du Conseil d'assister à la séance de leur quartier, et ont été invités à certaines d'entre elles.

Le public peut aussi transmettre ses commentaires à la BPO par courriel (budgetOPLBPO@biblioottawalibrary.ca). Tous les commentaires seront transmis au C.A. avant le 3 décembre pour orienter les discussions et les décisions.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Si la recommandation du présent rapport est approuvée, l'accès aux services de la Bibliothèque s'en trouvera facilité. Par ailleurs, l'augmentation du financement pour les initiatives d'accessibilité associées au fonds d'immobilisations contribuera à réduire les obstacles à l'accessibilité.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ENVIRONNEMENT

Aucune répercussion sur l'environnement n'est associée à la mise en œuvre de la recommandation du présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LE PLAN DE LA GESTION DES RISQUES

Le processus budgétaire annuel comporte des risques inhérents :

Équilibre entre les priorités – Chaque budget doit tenir compte de l'abordabilité et de la capacité des ressources à réaliser le travail et les projets. La recommandation du présent rapport est une approche réaliste pour trouver un équilibre entre les différentes considérations au moyen des nouveaux fonds et des économies internes. Par ailleurs, selon les dépenses prévues en 2025, les investissements devraient être raisonnablement répartis dans le réseau et entre les priorités stratégiques.

Prestation de services à la Bibliothèque centrale – La stratégie de financement des ressources humaines en 2025 exigera des investissements considérables en 2026, alors que les indemnités de vie chère sont susceptibles d'excéder la hausse habituelle du budget de base de la BPO.

Mobilier, accessoires fixes et équipement à la Bibliothèque centrale – Une incapacité à utiliser le fonds de réserve en 2025 pourrait empêcher l'ouverture de la Bibliothèque centrale et l'atteinte de la priorité approuvée par le C.A. À défaut de pouvoir utiliser le fonds de réserve, le personnel devra modifier le budget pour réaffecter les fonds propres en 2025 et revoir les allocations existantes. La stratégie financière recommandée tient compte de cette pression financière, ce qui s'inscrit dans le cadre financier approuvé par le C.A.

Investissements dans les installations et les technologies – La reconduction du financement pour l'amélioration et le remplacement à la fin du cycle de vie des petites installations et des technologies aide à contrôler les lacunes de financement associées à la hausse de l'entretien des actifs, tout en assurant la qualité du service à la clientèle et en réduisant les risques de fermeture ou d'autres interruptions de service.

Indemnité de vie chère (IVC) – Cette obligation financière représente la majorité de la hausse budgétaire annuelle de la BPO. Avec l'augmentation des besoins en ressources humaines associée à la Bibliothèque centrale en 2025, puis à l'ouverture

de la succursale Riverside-Sud en 2028, l'IVC représente une part de plus en plus importante du budget de base annuel de la BPO.

Frais d'utilisation – L'approche de rajustement à la hausse des frais d'utilisation de la BPO veille à ce que les frais demeurent appropriés et cohérents, et à ce que la différence entre les frais imposés aux résidents et aux non-résidents soit relativement juste et reflète la contribution fiscale des contribuables d'Ottawa au financement des services de la BPO.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Aucune répercussion sur les zones rurales n'est associée à la mise en œuvre de la recommandation du présent rapport.

RÉPERCUSSIONS TECHNOLOGIQUES

L'approbation de la recommandation du présent rapport permettra de moderniser les actifs technologiques (ex. : remplacement des postes de prêt automatiques). Une planification proactive du cycle de vie des technologies permet de réduire les interruptions imprévues, de maintenir à jour les logiciels et le matériel et de prévoir les besoins budgétaires annuels. À l'inverse, une stratégie réactive nécessiterait un investissement plus important en raison de la détérioration progressive du système ou de l'indisponibilité potentielle des pièces.

PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL

En tant qu'organisme de la Ville d'Ottawa, la BPO présente un budget provisoire 2025 conforme aux priorités stratégiques de la Ville pour le mandat du Conseil 2023-2026, notamment celles visant à faire d'Ottawa une ville « plus vivable pour tous » et « une économie diversifiée et prospère ». Les services et les partenariats de la BPO favorisent l'accès aux ressources de bien-être et de loisirs, réduisent l'isolement social et contribuent à combattre la pauvreté par la promotion de l'instruction¹.

¹ Ville d'Ottawa. « Le Conseil ratifie ses priorités pour le mandat 2023-2026. » <https://ottawa.ca/fr/hotel-de-ville/sujets-de-lheure/salle-de-presse/le-conseil-ratifie-ses-priorites-pour-le-mandat-2023-2026>

DOCUMENTATION À L'APPUI

Document 1 Rapport de la Bibliothèque publique d'Ottawa présenté au C.A. concernant les estimations budgétaires provisoires de fonctionnement et d'immobilisations de 2025 et les prévisions d'immobilisations sur quatre ans

Document 2 Livre du budget provisoire de fonctionnement et d'immobilisations de 2025 de la Bibliothèque publique d'Ottawa

SUITE À DONNER

Les estimations budgétaires provisoires de la Bibliothèque publique d'Ottawa sont transmises au Conseil municipal en vue de leur dépôt le 13 novembre 2024 et de leur examen le 11 décembre 2024 dans le cadre du processus budgétaire.